



## COMMISSION SCOLAIRE DES SAMARES

### CADRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES (SPA)

#### Préambule :

La mission de l'école québécoise consiste à instruire, qualifier et socialiser. Devant la complexité accrue de la vie contemporaine, et de la concomitance de plusieurs problématiques vécues par les jeunes, la réussite de ces derniers doit être considérée sous de multiples angles complémentaires. Parmi ceux-ci, le développement de saines habitudes de vie comme facteurs de protection occupe une place prédominante. C'est dans ce contexte que nous posons la pertinence et l'utilité d'un cadre de référence en matière de stratégies d'intervention liées aux substances psychoactives.<sup>1</sup>

#### Objectif du cadre de référence :

Guider les écoles dans l'élaboration et la régulation de leur politique –école par un accompagnement des services éducatifs complémentaires.

---

<sup>1</sup> Les substances psychoactives (SPA) agissent sur le système nerveux central en modifiant son fonctionnement. Elles peuvent entraîner des changements dans les perceptions, l'humeur, la conscience, le comportement et diverses fonctions psychologiques. L'alcool, certains médicaments prescrits et non-prescrits, la nicotine et les drogues illégales sont des SPA.

## CADRE DE RÉFÉRENCE

### Contexte :

Ce cadre de référence s'inscrit dans le programme des services complémentaires de prévention et promotion des saines habitudes de vie de la Commission scolaire des Samares et avec l'approche École en santé qui permet de mettre en place des interventions efficaces. Voici quelques éléments contextuels :

- ↪ Le phénomène de la consommation de substances psychoactives peut s'inscrire parmi les diverses expérimentations des adolescents pour devenir adultes. Une grande majorité de cette manifestation constitue une expérience exploratoire, occasionnelle et passagère.
- ↪ L'élève, **mis en confiance et soutenu**, est enclin à devenir plus responsable et capable de faire face aux problèmes qui se présentent à lui quant à ce qui a trait aux divers choix de vie.
- ↪ La recherche scientifique indique que les SPA sont omniprésentes et que l'école n'est pas le lieu principal ou habituel de consommation des élèves.
- ↪ Pour le milieu scolaire, il est important de distinguer le type et le niveau d'intervention à faire liés aux SPA, entre le consommateur et le vendeur.

### Les principes directeurs du cadre de référence :

- ↪ L'équipe-école et ses partenaires visent d'abord à prévenir, à repérer et à détecter les élèves à risque et à intervenir efficacement face à la consommation.
- ↪ Tous les adultes de l'école ont une responsabilité à assumer dans le développement d'attitudes et de comportements responsables relatifs à la consommation de substances psychoactives chez les élèves.
- ↪ Il est important de développer une approche d'intervention en tenant compte des caractéristiques, des besoins et des comportements (modes de consommation, impacts sur la réussite scolaire, etc.) des élèves. Le recours aux règlements **doit avant tout se traduire comme une volonté d'aider les élèves en les responsabilisant**.
- ↪ Les liens de confiance, de collaboration et l'empathie sont des ingrédients à développer car ils permettent d'entrer en communication avec l'élève en difficulté (en lien avec les SPA) afin de lui venir en aide ainsi qu'à ses parents.
- ↪ Il est important d'offrir aux élèves des occasions de participer à des activités sociales et culturelles ou à des activités permettant d'être physiquement actifs à l'école (alternatives à la consommation) et qui correspondent à leurs intérêts et leurs goûts du jour.
- ↪ Ouverture aux autres : Faire cheminer les intervenants scolaires et leurs élèves à s'interroger sur leurs propres valeurs, leurs perceptions, leurs peurs et leurs préjugés.

## Les fondements du cadre de référence :

Les fondements du cadre de référence s'appuient sur les conditions d'efficacité suivantes :

- ↪ Les pratiques doivent être planifiées et globales.
- ↪ Les interventions doivent :
  - ↪ être menées en concertation avec les partenaires des différents milieux (école, famille et communauté) tout en respectant le mandat de chacun, de façon à planifier et déployer des interventions cohérentes, coordonnées, intensives et continues;
  - ↪ proposer des contenus appropriés et adaptés;
  - ↪ favoriser l'engagement actif des jeunes;
  - ↪ Avoir des caractéristiques qui allient souplesse, accessibilité et faisabilité en fonction des ressources disponibles.

Toutes ces pratiques doivent favoriser le développement des compétences personnelles et sociales.

## Les croyances et les valeurs du cadre de référence :

Privilégier les valeurs suivantes :

- ↪ **Responsabilisation** : Favoriser l'engagement des élèves dans leurs choix et leurs pratiques en lien avec les saines habitudes de vie, notamment la consommation des SPA. Dans le cas d'infraction, déterminer les mesures appropriées en privilégiant les mesures réparatrices (qui contribuent au développement global de l'élève telles que les récupérations, l'implication dans une activité, ....) à celles punitives.
- ↪ **Sécurité** : Porter une attention particulière au climat de l'école et aux sentiments de sécurité (que les jeunes ne se fassent pas offrir impunément des SPA) et d'appartenance (susciter un sentiment de fierté face à l'école) (L'étude Boutin et les données de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes des écoles secondaires 2010-2011* (Guillemette et Peterson, 2013) établissent un lien entre un climat d'insécurité et la consommation de SPA).
- ↪ **Entraide** : **Développer la capacité des élèves**, de supporter, d'écouter (dans la mesure de ses capacités), d'aider un pair en difficulté en le référant à des ressources appropriées.

## La politique-école (Contexte) :

La Direction de santé publique de Lanaudière identifie l'élaboration d'une politique-école en matière de SPA comme étant un élément déterminant pour s'inscrire dans les meilleures pratiques en prévention des toxicomanies milieu scolaire (Peterson, 2014). Ainsi, les écoles qui se dotent d'une politique de prévention et d'intervention en matière de SPA qui s'inscrit dans la promotion des SHV, sont avantagées dans l'actualisation de leur mission éducative pour supporter leur clientèle. Pour assurer la réussite de la politique-école, toute action devra être le résultat du plus large consensus possible. Car c'est dans la recherche d'un consensus sur les interventions à déployer, sur les mesures à prendre et sur leur intensité que se trouve la base de toute démarche éclairée et cohérente.

La politique-école est une démarche entreprise par les écoles afin de se doter d'un outil de référence en matière de prévention et de promotion des Saines Habitudes de Vie (SHV) afin de contrer la consommation de SPA. La politique-école fait état des consensus qui se sont développés autour de valeurs, de principes directeurs et d'objectifs communs qui se traduisent dans le choix d'interventions préventives, le choix de mesures d'aide offertes aux élèves et le choix de mesures de sécurité.

## À quoi doit servir la politique-école?

- ↪ Améliorer la santé, le bien-être et la réussite des élèves.
- ↪ S'assurer que le personnel est plus volontaire à assister les élèves aux prises avec des problèmes liés à l'usage du tabac et à l'usage inapproprié de substances psychoactives.
- ↪ Développer la confiance des équipes dans les conséquences positives de ses actions en étant mieux informé des démarches à entreprendre et du processus à suivre.
- ↪ Clarifier les rôles et fonctions des intervenants internes et externes.
- ↪ Améliorer les collaborations, le partenariat et la concertation avec les ressources du milieu.
- ↪ Permettre de viser que tous les élèves aient accès à des activités de prévention et d'aide adaptées à leurs besoins.
- ↪ Permettre d'assurer une cohérence dans les messages transmis aux élèves et aux adultes.
- ↪ Informer les élèves et les parents sur les orientations et les services de l'école et s'assurer de leur contribution.
- ↪ Faire en sorte que l'ensemble des acteurs soient partenaires de la mission éducative de la Commission scolaire et de l'école.
- ↪ *S'assurer que les messages transmis aux élèves par les différents intervenants seront plus cohérents à travers leurs rôles respectifs, sur le plan des valeurs et des approches et leurs actions plus concertées et respectueuses. Des interventions concertées et cohérentes auront certainement une meilleure efficacité.*
- ↪ Viser la présence de l'ensemble du continuum de service en privilégiant la prévention (mesure universelle)

## Comment élaborer la politique-école :

- ↗ Formation d'un comité « politique école » composé de : directeurs, enseignants, éducateurs, surveillants (guides élèves), CSSS, organismes communautaires (tel que Le Réseau, maisons des jeunes, ...), la CSS, Centre de réadaptation en dépendances, policiers, etc.;
- ↗ Adoption des valeurs et des principes directeurs en cohérence avec le cadre de référence;
- ↗ Choix des objectifs visés en lien avec le continuum de services;
- ↗ Choix des stratégies d'intervention et organisation d'un continuum de services;
- ↗ Précision des rôles et responsabilités des principaux acteurs et partenaires;
- ↗ Mise en place des mécanismes de collaboration, de communication et de diffusion;
- ↗ Formation d'un comité de suivi;
- ↗ Mise en place d'un processus annualisé d'évaluation, de révision et de mise à jour de la politique-école.

## Membres du comité de travail :

Michel Brien, Commission scolaire des Samares  
André Descôteaux, Commission scolaire des Samares  
Lynda Allard, Le Réseau communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes  
Robert Peterson, Direction de santé publique de 2014 Lanaudière  
Pierre Heynemand, directeur, École secondaire Thérèse-Martin  
Jean François Coutu, directeur, École secondaire de l'Érablière

## Documents de référence :

Commission scolaire des Samares (2011). *Référentiel sur les saines habitudes de vie*. CSS

Institut national de santé publique du Québec (2012). *L'usage de substances psychoactives chez les jeunes Québécois. Meilleures pratiques de prévention*. INSPQ

Institut national de santé publique du Québec (2010). *Réussite éducative, santé, bien-être : agir efficacement en contexte scolaire. Synthèse des recommandations*. INSPQ

Peterson, R. (2004a). *Le développement de politiques écoles dans le domaine des toxicomanies dans Lanaudière*, Saint-Charles-Borromée, Direction de santé publique et d'évaluation. Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière, novembre, 39 p.

Peterson, R. (2004b). *Informations sur le continuum de services et les mesures disciplinaires en support au développement de politiques écoles dans le domaine des toxicomanies*. Saint-Charles-Borromée, Direction de santé publique et d'évaluation. Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière, décembre, 71 p.

GUILLEMETTE, A. et R. PETERSON (coll.). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011, Lanaudière et ses territoires de RLS, L'indice DEP-ADO de consommation problématique d'alcool ou de drogues, l'environnement social, la santé mentale et l'adaptation sociale*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, septembre 2013, 28 p. GUILLEMETTE, A. et R. PETERSON (coll.). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011, Lanaudière et ses territoires de RLS, La polyconsommation de substances psychoactives, les conséquences de la consommation d'alcool ou de drogues et l'indice DEP-ADO*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, juillet 2013, 28 p.

GUILLEMETTE, A. et R. PETERSON. *La consommation de substances psychoactives chez les jeunes des écoles secondaires du Nord de Lanaudière. Résultats de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) 2010-2011. Communication présentée devant des intervenants en toxicomanies d'écoles secondaires et d'organismes communautaires du Nord de Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, Service de prévention et promotion, novembre 2013, 46 p.

GUILLEMETTE, A. et R. PETERSON. *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011, Lanaudière et ses territoires de RLS, La consommation de drogues*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, Service de prévention et promotion, juin 2013, 32 p.

GUILLEMETTE, A. et R. PETERSON. Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011, Lanaudière et ses territoires de RLS, La consommation d'alcool, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, Service de prévention et promotion, mai 2013, 20 p.

PETERSON, R. (2014). Meilleures pratiques de prévention des toxicomanies en milieu scolaire. Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de prévention et promotion, février 2014, 10 p.

SERVICE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION. Un regard sur les jeunes des écoles secondaires du Nord de Lanaudière. Résultats de l'Enquête sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) 2010-2011. Communication présentée devant les directions des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire des Samares, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, septembre 2013, 26 p.